

Nous vous remercions de bien vouloir lire, remplir et envoyer ce formulaire de 3 pages à l'adresse suivante : accueil2.bahrein.lycee@mlfmonde.org

Année Scolaire: 2021 / 2022

Formulaire Inscription/Transport Scolaire /Réinscription

Date d'inscription: / /

Nom et Prénom Parent :

Numéro de téléphone :.....ET.....

Nom et Prénom de l'élève:.....

Classe :.....

1^{er} Jour de Transport Scolaire : / /

Jour	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Aller					
Retour					
Aller -Retour					

Adresse

Block: Route:..... Ville:.....

App/Villa/Bldg/Compound:

ZONE 1 – (Busaiten, Amwaj, Arad, Manama, Juffair, Adliya, ...)				
1 ^{er} trimestre	aller OU retour	151.200 BHD	aller ET retour	302.400 BHD
2 ^{ème} trimestre	aller OU retour	124.900 BHD	aller ET retour	250.800 BHD
3 ^{ème} trimestre	aller OU retour	124.900 BHD	aller ET retour	250.800 BHD

ZONE 2 – (Budaya, Reef, Seef, Saar, Janabiya,...)				
1 ^{er} trimestre	aller OU retour	197.400 BHD	aller ET retour	394.800 BHD
2 ^{ème} trimestre	aller OU retour	163.100 BHD	aller ET retour	326.200 BHD
3 ^{ème} trimestre	aller OU retour	163.100 BHD	aller ET retour	326.200 BHD

Signature



Règlements du transport Scolaire

Mesdames, Messieurs

Afin d'améliorer la prise en charge des enfants et réduire le temps de trajet, nous vous remercions de bien vouloir:

- Vous assurer que vos enfants sont à l'heure tous les matins et ne fassent pas attendre le bus car l'accumulation de petits retards engendre un énorme retard à l'arrivée à l'école, ce qui perturbe le fonctionnement des classes.
- Demander à vos enfants de se diriger vers les bus immédiatement après les cours.

Pour des raisons de sécurité, pour éviter des perturbations de l'itinéraire, et pour ne pas retarder les bus, il est strictement interdit de demander au chauffeur de vous faire un appel en absence quand il arrive en bas de l'immeuble ou devant la maison. Parents ou gardiens de l'enfant doivent attendre le bus et récupérer l'enfant immédiatement.

- Nous informer de l'absence de l'élève de l'école ou s'il a été récupéré dans la journée pour des raisons médicales, personnelles ou autres accueil2.bahrein.lycee@mlfmonde.org

De même, l'élève inscrit au service bus, **n'a pas le droit de prendre un bus d'une autre destination ou arrêt que celui auquel il est inscrit (sauf en cas de force majeure et avec consentement de la direction).**

- Tous les passagers d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.
Les ceintures de sécurité sont obligatoires.

Déroulement

200 élèves prennent le bus. 40 bus à remplir par jour. 10 places de parking dans l'enceinte de l'école...

Cela nécessite une organisation rigoureuse et la participation de chacun (élèves compris).

Dès que les panneaux indiquant la destination du bus sont mis sur les pare-brise, les élèves doivent accéder à leur bus et s'y installer.

Les élèves de maternelle sont amenés par le personnel de l'école et installés dans leur bus les uns après les autres.

Ensuite, nous vérifions que tous les élèves de la liste sont présents, que chaque enfant est attaché, et qu'il y ait une accompagnatrice dans le bus. Le bus ne part pas avant d'assurer toutes ces conditions (ce qui peut occasionner des retards).

S'il manque un élève de maternelle ou de primaire, il faut aller le chercher ; le bus attend.

Par contre s'il s'agit d'un élève du collège ou du lycée, le bus n'attend pas. C'est aux élèves de vérifier quand leur bus est là et s'y rendre. S'ils ratent le bus, ils prendront celui qui suit. C'est à eux de ne pas faire attendre les plus jeunes.

Nous vous prions d'expliquer à vos enfants l'importance de monter immédiatement dans le bus à la fin des cours.

Les inscriptions au transport scolaires représentent un engagement ferme des familles au trimestre qui n'ouvre pas droit à remboursement en cas d'annulation.

Signature

Déclaration et Engagement

Je soussigne (Parent) ----- que je m'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires à l'administration de l'école et les mettre à jour chaque fois que cela semble nécessaire.
- Me trouver personnellement ou mon représentant, au point d'arrivée du bus pour accueillir mes enfants qui ont moins de 11 ans. Ou les ramener de l'école quand il n'y a personne pour les accueillir.
- Payer les frais de réparation des dommages causés par mes enfants.
- En cas de perte de la carte d'embarquement de bus, vous devez en informer l'école, un duplicata vous sera facturé à 7 BD.
- Sensibiliser mes enfants à la sécurité en allant et en revenant de l'école, au point d'attente du bus, durant la montée et la descente du bus comme suit :
 - 1- Ne pas enfreindre les règles de sécurité ou exposer leur vie ou celle des autres au danger à l'intérieur du bus.
 - 2- Ne pas descendre du bus avant son arrivée à l'école ou au point d'arrivée déterminé.
 - 3- Ne pas avoir une mauvaise conduite ou gêner les autres ou participer aux problèmes ou avoir un comportement agressif.
 - 4- Notifier l'administration scolaire de toute infraction relative à la propreté du bus ou au mauvais comportement du chauffeur ou autres.

Je déclare que l'administration a le droit d'empêcher mon enfant de prendre le bus dans les cas suivants :

- 1- S'il continue à enfreindre le règlement de sécurité, expose sa vie ou celle des autres au danger durant le transport scolaire, matin et soir.
- 2- S'il continue à avoir un mauvais comportement, gêne les autres, se montre agressif envers les autres à plusieurs reprises.

Signature